

de pouvoir sortir dans la rue. Un arrêt, venu à la dernière heure, y avait répondu en l'interdisant.

— Monseigneur, avait demandé un courageux habitant de Saint Maximin, nous permettez-vous la procession extérieure ?

— Marchez, avait répondu Mgr de Fréjus, et nous vous suivrons.

On sort donc, croix en tête, une masse d'hommes faisant cortège au chef de Sainte Marie-Madeleine. Grand émoi alors. Un capitaine de gendarmerie et le commissaire de police venu de Toulon pour la surveillance, accourent tout éperdus. Les gendarmes à cheval cherchent à arrêter le cortège ou plutôt la foule compacte qui s'engouffre dans la grand'rue. Quelques altercations. De toutes parts, on crie : "Liberté ! Liberté ! Vive Sainte Marie-Madeleine !" Bref, gendarmes et policiers battent en retraite et même prennent la tête du cortège. Et la procession finie, un véritable flot humain portant la Sainte, comme dans une barque d'honneur, pénètre dans la basilique. Mais les têtes sont tellement surchauffées que les acclamations se continuent dans l'enceinte sacrée. N'est-ce pas bien provençal et français ? En tout cas, c'est d'un grand exemple et c'est aussi la réalisation de la belle parole du Père Lacordaire : "La liberté ne se mendie pas, elle se prend."

Dès le jeudi soir, N.N. S.S. les Evêques montent à la Sainte-Baume ; Mgr Villard, entre tous, tient à porter à la sœur de Lazare le souvenir et le culte d'Autun. Le vendredi matin, les prélates assistent à la messe que célèbre dans la grotte le Rme Abbé de Lérins. A l'Evangile, M. l'abbé Tapie parle des parfums qui ont pendant des siècles embaumé l'habitation de Sainte-Marie-Madeleine et des espérances que ces fêtes promettent pour l'avenir.

Tandis que la foule des fidèles se répandait vers le Saint Pilon et vers la forêt, N.N. SS. les Evêques et les nombreux ecclésiastiques présents vinrent dans la salle d'honneur où un banquet de cent couverts était préparé. Au dessert, Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, acclama une fois encore Sainte-Marie-Madeleine et donna un sympathique témoignage aux religieux proscrits.

Et nous ne saurions mieux terminer ces quelques lignes que par ces mots du P. Lacordaire : "Si Marie-Madeleine n'a pas besoin d'être louée par une autre bouche que celle de